

**LES RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014**

Nombre de votants : **165** soit **46.2 %**  
Nombre d'abstentions : **192** soit **53.8%**

<b>UMP « Pour la France, agir en Europe » Renaud MUSELIER</b>	<b>13 voix</b>
<b>EELV Europe écologie les verts Michèle RIVASI</b>	<b>28 voix</b>
<b>Alliance écologie indépendante Valérie MIRA</b>	<b>2 voix</b>
<b>Lutte ouvrière. Faire entendre le camp des travailleurs. Chantal GOMEZ</b>	<b>2 voix</b>
<b>Front national. Jean- Marie LE PEN</b>	<b>42 voix</b>
<b>Front de gauche « L'Europe de la finance ça suffit » Marie-Christine VERGIAT</b>	<b>9 voix</b>
<b>UPR Daniel ROMANI</b>	<b>1 voix</b>
<b>Nouvelle Donne Jean-Baptiste COUTELIS</b>	<b>5 voix</b>
<b>UDI MODEM Sylvie GOULARD</b>	<b>21 voix</b>
<b>Nous citoyens Bertrand LESCURE</b>	<b>2 voix</b>
<b>« Debout La France ! » Nicolas DUPONT-AIGNAN</b>	<b>3 voix</b>
<b>PS PRG PSE « Choisir notre Europe » Vincent PEILLON</b>	<b>27 voix</b>

**JOB D'ETE : OFFRE AUX JEUNES DE L'OSIER AGES DE 16 A 18 ANS**

Afin de soutenir les employés communaux face aux nombreuses tâches d'été (espaces verts, peinture, etc...) comme les années précédentes, la mairie souhaite proposer aux jeunes âgés de 16 à 18 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2014, et résidant sur la commune de Notre Dame de L'Osier, un job d'une durée d'une à deux semaines pendant le mois de juillet.

Si vous êtes nés entre le **2 juillet 1996 et le 1<sup>er</sup> juillet 1998**, vous pouvez postuler pour ce travail d'été en envoyant ou déposant une lettre motivée avant le **15 juin** à la mairie.

Selon le nombre de candidatures, la période de travail sera de une à deux semaines.

---

**Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier**

**Secrétariat de Mairie** : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture :           Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,           Mercredi : 9h00 à 13h00  
  Vendredi : 9h00 à 13h00,   Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

**Courriel**: [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

**Site Internet** : [notredamedelosier.sud-gresivaudan.org](http://notredamedelosier.sud-gresivaudan.org)

---

## Discours du Maire à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945

« Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis »  
écrivait Antoine de Saint-Exupéry.

Les conflits naissent souvent de l'ignorance de l'autre.  
Du repli sur soi naît la tentation de développer sa propre vérité.

N'oublions pas que les étrangers et immigrés, tels les guérilleros espagnols, les goumiers algériens, les tabors marocains, les tirailleurs sénégalais, et bien d'autres, ont été nombreux à nos côtés dans la lutte pour la libération de notre pays.



Il y a 80 ans, le 6 février 1934, dans une France en profonde crise économique, sociale, politique et morale les ligues factieuses tentaient de prendre d'assaut le palais Bourbon, et une presse d'extrême droite, relayée parfois par des politiciens conservateurs, suscitait et attisait une hostilité contre les institutions démocratiques de la république, s'en prenait aux hommes politiques républicains, aux Juifs auxquels une campagne antisémite haineuse attribuait tous les maux, aux immigrés souvent qualifiés de « métèques », accusés de propager des maladies, d'être des délinquants voire des criminels en puissance, de prendre le travail des français et de « manger leur pain »... on sait ce à quoi ce discours et invectives conduit dans notre pays quelques années plus tard...

Dans un contexte historique certes différent, mais dans lequel s'accumulent les déceptions d'espérances, les frustrations collectives, les précarisations de la vie, les exclusions de toutes sortes, certains n'hésitent pas à renouer aujourd'hui avec les discours liberticides, xénophobes et racistes d'hier, stigmatisant les Roms, les Arabes, les Africains, les immigrés en général, les minorités religieuses ou sexuelles, n'hésitant pas à s'en prendre aux symboles de la République, aux élus, à une Ministre du Gouvernement pour la couleur de sa peau et au Chef de l'Etat, alors même qu'il rend hommage, au nom de la Nation, à ceux qui sont tombés lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, et à celles et ceux qui au cours de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale se sont levés contre l'occupant nazi et ses complices pour libérer la France et y rétablir les libertés démocratiques.

C'est là une atmosphère délétère particulièrement dangereuse et qui appelle à une vigilance sans concessions. Qui nécessite de s'opposer à toutes les résurgences contemporaines d'idéologies dont l'histoire a dramatiquement concrétisé l'aboutissement criminel que potentiellement elles portaient, de dénoncer toutes complaisances et compromissions avec elles.

La « bête immonde » du racisme et du fascisme est hélas encore vivante. La terrasser avant qu'elle ne puisse férocement mordre à nouveau est une nécessité. En passant aux générations contemporaines la mémoire de ce que furent les crimes du fascisme, avant qu'il n'accède au pouvoir et après qu'il y fut, et celle de la lutte que menèrent pour s'y opposer les antifascistes et les résistants de notre pays, il est de notre devoir de prendre toute notre part à ce combat démocratique.

Aujourd'hui la situation n'a rien de comparable bien sûr mais rappelons nous qu'à la faveur des crises multiples et des difficultés interminables, il suffit parfois de peu de choses pour faire marcher au pas cadencé tout un peuple.

Pardonnez-moi cette expression un peu familière mais je trouve qu'aujourd'hui ça craint !

A notre porte, le bruit des bottes et les accents guerriers ont de nouveau retenti d'une manière inquiétante. Quelque soit l'avis de chacun d'entre nous sur la crise Syrienne ou Ukrainienne, n'oublions pas que ce sont toujours les civils, les femmes les enfants, les plus faibles qui subissent le pire.

Et puis encore et toujours le FN et son score potentiellement élevé pour les prochaines élections européenne. Cela fait froid dans le dos.

Je sens que l'on va m'accuser de faire de la politique.

Ah ! Ce mot, il semble sonner aux oreilles de certains comme un gros mot ! Pourtant le mot politique vient du latin *politicus* et du grec *politikos* qui veut dire *de la cité*. Ne sommes nous pas tous concernés par ce qui se passe dans la cité, ne sommes nous pas tous citoyens ? La Grèce a inventé la Démocratie, la révolution de 1789 a inventé la République à la française, la Résistance a rétabli les valeurs républicaines mises à bas par les idées d'extrême-droite et depuis dans notre pays chacun a le droit d'exprimer ses idées, dans le respect de celles des autres.

C'est une utopie de penser que grâce ou à cause de l'Europe nous n'aurons plus jamais de conflits entre nous.

Nous ne pouvons prendre le risque d'ouvrir la boîte de Pandore et de laisser s'installer en pôle position un parti qui tranchera brutalement dans nos libertés et remettra en cause les droits de l'homme tels qu'ils sont inscrits dans les déclarations de 1789 et de 1948.

Maintenant donnons nous les moyens de mener en Europe le combat antifasciste, dénonçons les idées véhiculées par les partis racistes et xénophobes, n'acceptons aucune complaisance. Les résistants nous ont montré le chemin jusqu'à aujourd'hui. Ils ne se sont jamais trompés d'ennemis. Ils nous ont laissé un héritage à défendre. Reprendre leur flambeau, c'est aussi continuer ce combat.

## **Les travaux d'aménagement du village**

Ils se poursuivent...de nouveaux travaux débutent à partir du 23 juin.

Nous vous prions par avance de nous excuser pour les désagréments qu'ils pourront causer.



## **Au conseil municipal du 26 mai 2014**

### **1) Approbation du marché aménagement du village**

Dans le cadre de la consultation des entreprises organisée pour les travaux d'aménagement du village, il a été décidé de retenir l'entreprise COLAS dont l'offre après négociation était de 307 540,08 €. Le maire rappelle que l'estimation de ces travaux réalisée par le cabinet Alp'Etudes, maître d'œuvre de la commune, s'élevait à 315 249 €. Il précise que les travaux devraient débuter dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin.

Le conseil entérine le choix de l'entreprise COLAS et autorise le maire à signer le marché de travaux avec cette entreprise et tout document relatif à ce marché.

### **2) Délégations du conseil municipal au maire**

Le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune. Mais il peut confier certaines de ses attributions au maire afin de faciliter l'administration communale. Ainsi en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut déléguer 24 attributions au maire. Ces délégations recouvrent notamment 6 domaines d'activités :

- La gestion du patrimoine communal ;
- Les tarifs des droits de voirie, de stationnement et de dépôt temporaire sur les voies ;
- L'exercice du droit de préemption ;
- La réalisation de lignes de trésorerie ;
- Les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics ;
- Les actions en justice intentées au nom de la commune.

Le conseil décide de déléguer au maire l'ensemble des 24 attributions figurant à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

### **3) Révision des loyers**

Le maire rappelle que la commune possède un bail commercial avec la Sarl SOCOMA pour la location d'une pièce à Bon Rencontre, un bail d'habitation avec M. et Mme LOMBARD pour le logement au-dessus de la mairie et un bail rural avec Cyril MEYER GUENEGO pour la location d'un bâtiment et de terres.

Les contrats prévoient une révision annuelle du montant des loyers en fonction de :

- l'indice du coût de la construction pour le bail commercial soit - 1,74 % ;
- l'indice de référence des loyers pour le logement soit + 0,6 % ;
- l'indice départemental des fermages pour le bail rural soit + 2,63 %.

Avec l'application de ces révisions, les loyers s'élèveront à :

- 526,44 € par mois pour le bail commercial ;
- 466,94 € par mois pour le logement ;
- 2006,26 € par an pour le bail rural.

Le conseil accepte ces révisions et autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires à leurs mises en œuvre.

#### **4) Formation CACES**

Acceptation du devis de la société Atouts Formations Sécurité d'un montant de 655,00 € HT pour la formation de Nicolas CHARREL au CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité), nécessaire pour la conduite du tracto pelle ou d'un tracteur pour le déneigement.

Le maire signale par ailleurs la possibilité d'inscrire Nicolas CHARREL à une formation habilitation électrique organisée pour des agents de la commune de Chatte

Le conseil accepte l'inscription de Nicolas CHARREL à cette formation.

#### **5) Devis MULTIPLAN**

Acceptation du devis de l'entreprise MULTIPLAN d'un montant de 54,90 € HT pour la fourniture et la réalisation d'un panneau pour la façade de l'école avec l'inscription de la devise républicaine « Liberté - Egalité - Fraternité ».

#### **6) Emplois jeunes.**

Le maire propose de renouveler l'opération « jobs d'été » pour les jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans. Ils aideront les employés communaux pour des travaux d'entretien. 6 à 8 semaines de travail seront réparties en fonctions du nombre de candidats. L'information sera diffusée dans l'Osier Flash de juin.

Le conseil est très favorable à cette proposition et autorise le maire à signer tout document concernant les embauches.

#### **7) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement**

Le président d'une structure intercommunale détenant la compétence en matière d'eau et d'assainissement, doit adresser tous les ans au maire de chaque commune membre un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal.

Le maire présente au conseil municipal le rapport 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement adressé par le président de la communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors.

Le maire souligne la qualité de ce document très détaillé qui fournit notamment des informations sur : l'organisation du service, les ouvrages, la population desservie, la quantité et la qualité de l'eau, les prix, les programmes de travaux...

L'intégralité de ce rapport peut être consultée en mairie.

#### **8) Questions diverses**

##### **• Convention avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG)**

L'adhésion de la communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) permet à l'ensemble des communes du territoire de bénéficier d'une assistance de cette agence pour les documents d'urbanisme. Pour accéder à cette assistance les communes doivent individuellement signer une convention avec l'AURG.

Le maire précise par ailleurs qu'il convient de désigner un élu pour représenter la commune au sein des instances de l'AURG. Il propose Michel Carrier.

Le conseil autorise le maire à signer cette convention avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise et désigne Michel Carrier comme représentant de la commune à l'AURG.

#### • **Lotissement : modification du prix du lot 7.**

Le maire rappelle au conseil que 6 lots sur les 10 que comporte le lotissement « Bon Rencontre » ont été vendus à ce jour. Par ailleurs un compromis de vente pourrait être rapidement signé avec une personne très intéressée par le lot 7. Le prix de ce lot d'une surface de 600 m<sup>2</sup> avait été fixé à 75 000 €.

Or la commune est maintenant assujettie à la TVA sur ces ventes qui va engendrer un manque à gagner de 15 000 € pour ce lot.

Le maire propose de compenser une partie de la perte en fixant à 82 000 € le prix du lot 7.

Le conseil municipal accepte de fixer à 82 000 € le prix de vente du lot 7 du lotissement « Bon Rencontre ».

#### • **Motion sur le projet de Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement**

Le maire soumet au conseil municipal le vote d'une motion visant à attirer l'attention sur les dangers économiques, financiers, sociaux, écologiques, géopolitiques et démocratiques de l'accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement surnommé Grand Marché Transatlantique actuellement en cours de négociations entre l'Union européenne et les Etats-Unis.

Les 28 gouvernements de l'Union européenne, dont le nôtre, ont demandé à la Commission européenne de négocier avec les Etats-Unis la création d'un grand marché transatlantique. Ce projet s'appelle « partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement ». (En anglais TTIP : Transatlantic Trade and Investment Partnership)

Cet accord négocié dans le plus grand secret prévoit que les législations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique soient « *harmonisées* » en libéralisant au maximum les échanges, la circulation des capitaux et en protégeant les investisseurs. Les multinationales auront la possibilité d'attaquer les Etats si elles considèrent que leurs profits sont menacés ou simplement revus à la baisse. Cela se traduira par des sanctions commerciales pour le pays contrevenant, ou par une réparation pouvant être de plusieurs millions d'euros au bénéfice des plaignants.

Si les gains attendus de ces échanges sont flous, les risques sont bien réels.

Avec cet accord, l'agrobusiness américain pourra plus facilement écouler ses produits sur le marché européen. Mais c'est surtout au niveau des mesures non tarifaires que l'accord va être impactant. En effet les normes sociales, sanitaires et environnementales seront interdites si jugées « *déraisonnables, arbitraires ou discriminatoires* ». Cette libéralisation réglementaire, ferait voler en éclat les normes sociales et environnementales appliquées en Europe et dans notre pays. Le libre accès aux matières premières y est explicite, fini donc l'interdiction d'exploiter les gaz de schistes. L'interdiction des OGM ne sera plus possible...

Les élus de la commune de Notre Dame de l'Osier, réunis en conseil municipal demandent au Président de la République et au Président de la Commission Européenne :

- La diffusion publique immédiate de l'ensemble des textes relatifs aux négociations sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement qui représentent une attaque sans précédent contre la démocratie.
- L'ouverture d'un débat national sur l'ensemble des accords de libre-échange impliquant la pleine participation des collectivités territoriales, des organisations syndicales et associatives, des organisations socioprofessionnelles et des populations.
- L'arrêt des négociations sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement dit Grand Marché Transatlantique tant que la représentation nationale n'aura pas approuvé ces négociations.

## LE COMITE DES FETES



C'est fait...sa création est officielle, sous la forme statutaire d'une association loi 1901 ! Son bureau est composé d'habitants élus et non-élus.

**Présidente** : Nelly Gauvin / **Vice-présidente** : Renée Bergougnot  
**Trésorière** : Laurence Repellin / **Trésorier adjoint** : Jean Christophe Jouve  
**Secrétaire** : Sonia Chapel / **Secrétaire adjoint** : Bernard Fiorio

### **Son inauguration aura lieu à l'occasion de la fête du 14 juillet.**

Dans le cadre de ces festivités, (qui avancent à grands pas !!), nous souhaiterions mettre à l'honneur les talents locaux.

Nous cherchons des artistes (de tout âge et de tout horizon) pour exposer durant l'après midi, toiles, dessins, photos, travaux de couture ou toute autre forme d'art (sculpture, poterie, collage...) ou des collectionneurs.

Bien évidemment, les enfants et les adolescents sont les bienvenus.

En ce qui concerne le son et lumière que nous souhaiterions vous offrir et afin d'étoffer un peu le spectacle, nous avons pensé monter des petites scénettes de quelques minutes, avec des enfants/ados de l'Osier, à partir de 8 ans ou moins selon la maturité de l'enfant, sur le thème (très vaste!!) de la République, de la liberté...

Si vous hébergez des graines de comédiens, si vous peignez, dessinez, collez, brodez, photographiez, sculptez, collectionnez, merci de contacter le comité des fêtes (par mail si possible) à l'adresse suivante : comitdfetesndo@yahoo.fr ou Nelly GAUVIN au 04-56-33-70-36.

Le programme complet des festivités et les bulletins pour les réservations du repas du soir figureront dans le prochain l'OSIER FLASH

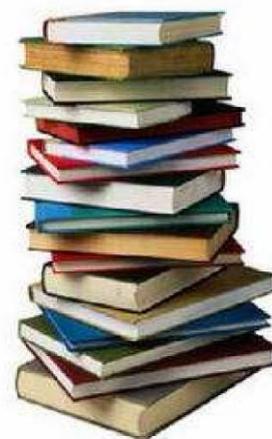
## BANQUE DU LIVRE

Le CCAS met à votre disposition à partir du lundi 16 juin dans l'entrée de la mairie des livres tout public à donner et à emporter gratuitement et librement.

Le but de la banque du livre est de créer un lien entre les habitants autour de la lecture.

Cette banque sera accessible aux heures d'ouverture de la mairie

Une permanence du CCAS se tiendra à partir du mois de septembre une fois par mois pour un moment d'échange et de convivialité.



**L'équipe du CCAS**

## Plan canicule 2014

La date de déclenchement du plan canicule 2014 est fixée de façon automatique le 1er juin sur un niveau de base appelée "veille saisonnière", et cela jusqu'au 31 août.



Ce premier degré de veille est l'occasion de s'assurer que les personnes fragiles isolées à domicile sont bien connues en mairie, afin qu'elles bénéficient de toute l'assistance nécessaire en cas de déclenchement du niveau 2 dénommé « mise en garde et action », voire du niveau 3 de « mobilisation maximale ».



Nous invitons donc les personnes qui estiment utile d'être aidées si nécessaire, si ce n'est déjà fait, de retourner le coupon ci-dessous en mairie. Nous demandons également aux familles, amis et voisins d'être particulièrement attentifs et à défaut d'apporter les aides nécessaires et de signaler en Mairie toute situation difficile.

✂.....

### DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE CANICULE DES PERSONNES « DITES VULNERABLES »

Je soussigné(e).....

Date de naissance.....

Domicile.....

Numéro de Téléphone :.....

Personne à prévenir en cas d'urgence : (Noms et Tél.) :.....

Coordonnés des services à domicile :.....

Coordonnés du médecin traitant : .....

Déclare souhaiter être inscrit sur la liste communale des personnes « dites vulnérables et fragiles ».

Fait à..... le..... Signature

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU FOYER RURAL

### **FOYER RURAL**

Association loi 1901  
**Siège social** : La Mairie  
38470 NOTRE-DAME DE L'OSIER  
tél/fax 06 01 48 00 26  
e- mail: ndo-foyer-rural@orange

Notre Dame de l'Osier, le 22 Mai 2014

Membre de l'Union de Défense des Associations de l'Isère

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Vous êtes invités à participer à

### **L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU FOYER-RURAL**

**LE LUNDI 30 JUIN 2014 A 20 HEURES  
SALLE DE REUNION DE LA MAIRIE**

Ordre du jour :

- Vote de la dissolution du Foyer Rural
- Nomination du liquidateur ou curateur
- Dévolution du patrimoine
- Questions diverses.

*La présidente*

**Raymonde  
ODOIX**

### **Un concert pour la Basilique**

Agée de 150 ans, la vieille dame est bien malade. Les stigmates du temps apparaissent un peu plus chaque jour. D'importants travaux de restauration sont aujourd'hui nécessaires, il en va de la survie de ce bâtiment et de la sécurité des visiteurs.

L'estimation faite par une architecte spécialisée en bâtiment culturel, s'élève à près de 1.6 millions d'euros ttc, somme qu'une commune comme la notre ne peut supporter. Non classée, les aides publiques sont quasi inexistantes.

En 2010 l'association pour la restauration de la Basilique est créée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine qui gère les dons.

C'est dans ce cadre que vendredi dernier un concert d'Alain-Noël Gentil (Prêtre chanteur et musicien) était organisé à la salle des fêtes de Vinay. Près de 500 personnes étaient présentes et avec la participation de nombreux commerçants et artisans de la région nous avons recueilli plus **de 4000 € de dons**.

**Un grand merci à tous ceux qui depuis plusieurs mois se sont investis dans ce projet, tous ceux qui ont participé et nous ont soutenu, pour que ce concert soit une réussite.**

## Du nouveau au Syndicat Scolaire Intercommunal

Suite au renouvellement des conseils municipaux, un nouvel exécutif a été élu au SSI le 22 mai dernier. Le bureau du SSI est composé de 2 délégués titulaires par commune et de 2 suppléants.

Pour notre commune il s'agit de Violaine Verney et Alex Brichet-Billet, Nelly Gauvin et Michel Carrier sont suppléants.

Nicole Di-Maria n'ayant pas souhaité renouveler son mandat de Présidente, c'est Florand Zanello, élu de Morette qui a été élu Président et Patricia Prella, élue de Vatilieu, devient Vice-Présidente.

C'est aussi l'occasion de témoigner à Nicole Di-Maria, Présidente pendant 12 ans, toute notre gratitude pour l'immense travail accompli, sa compétence, son sens du dialogue et sa gentillesse.

Accompagnant l'évolution de notre syndicat, avec pour seul objectif l'intérêt des enfants, la sécurité de ceux-ci à chaque moment de la journée, Nicole laisse la Présidence avec la certitude du devoir accompli.

Le SSI, c'est 5 communes, 5 écoles, 8 classes, 180 enfants scolarisés, 10 personnels, 234 000€ de budget annuel entièrement financé par les communes, la gestion des schémas de transport, la gestion des personnels intervenant dans les classes, sous la responsabilité des enseignantes, dans les cars scolaires, à la cantine, aux garderies et pendant les temps périscolaires.

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical du SMICTOM du 22/05/2014



### Election du bureau du SMICTOM

**Président** : Bernard EYSSARD maire de la commune de St Vérand, élu avec 44 voix contre 40 voix pour Pierre LIOTARD de St Marcellin.

**1er vice-président** : Après un 2ème tour Jean-Michel ROUSSET maire de Chevière élu avec 45 voix contre 38 voix pour Monique VINCENT de St Marcellin.

### Les cinq vice-présidents suivants élus à la majorité sont :

Pierre LIOTARD (69 voix), Bernard FOURNIER maire de Poliéna (77 voix), Jean-Marc VERNET (73 voix), Jean-Claude POTIE maire de Izeron (61 voix), Frédéric AZEVEDO maire de St André en Royans (70 voix).



## Association « Lire et faire lire » dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires

### Recherche de bénévoles pour notre RPI !

Dans le cadre des nouveaux rythmes d'école, le syndicat scolaire, en charge de notre regroupement pédagogique intercommunal (RPI de Chantesse-NDO-Vatillieu), est à la recherche de personnes bénévoles pour l'association « Lire et faire lire ». Ces bénévoles interviendront dans le temps périscolaire (en dehors des heures de classe).

Lire et faire lire est un programme national porté, entre autre, par la Ligue de l'enseignement. L'association, du même nom, a été créée, il y a plus de 10 ans à l'initiative de l'écrivain Alexandre Jardin.

En Isère, c'est la Ligue de l'enseignement F.O.L Isère (Fédération des Œuvres Laïques de l'Isère) qui coordonne et finance cette action sur l'ensemble du département.

L'association a 2 objectifs principaux :

- éducatif et culturel, afin de transmettre aux enfants le plaisir de lire
- social, afin de permettre les échanges intergénérationnels, entre les enfants et les bénévoles.

En aucun cas, il ne s'agit de soutien scolaire ou d'apprentissage.

L'association fonctionne avec des bénévoles de plus de 50 ans et qui sont retraités. Mais elle accepte aussi des personnes qui ne correspondent pas à ces critères mais qui ont, tout au moins, du temps à partager, aiment lire et faire partager leur lecture.

Ces bénévoles lisent des histoires à un petit groupe d'enfants volontaires (2 à 6 voire 8 enfants maximum) de façon régulière, pour des séances de 20 à 30 minutes.

Ces séances de lecture auront lieu dans les locaux, proposés par les structures (les communes) qui accueillent ces bénévoles. Pour notre RPI, cela sera soit les écoles ou des lieux très proches.

Les livres choisis, par les bénévoles, appartiennent soit à leur bibliothèque personnelle, soit sont prêtés par la bibliothèque publique.

Les bénévoles ne sont pas responsables des enfants. Dans les cas de notre RPI, il y aura toujours dans les mêmes locaux, 2, voire plus, personnes du syndicat scolaire en charge de la sécurité des enfants.

Puisque les structures adhèrent à l'association, les bénévoles sont assurés par l'association nationale « Lire et faire lire » dans leur déplacement et leur action.

La Ligue de l'enseignement propose, régulièrement, à ses bénévoles des formations (gratuites et sans obligation) afin de les aider à mener à bien leur action auprès des enfants.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou si vous souhaitez être l'une de ces personnes, vous pouvez contacter Christine Jouve au 04.76.07.81.58, qui vous mettra en relation avec la Ligue de l'Isère. Christine pourra vous proposer aussi d'assister à une séance de lecture initiatique, avec d'autres bénévoles.

Bien cordialement,

Le comité de pilotage pour la mise en place des rythmes scolaires dans le RPI de Chantesse- NDO - Vatillieu.

### Pour les vacances d'été pour les enfants :



Des dépliant sont disponibles en mairie concernant l'accueil de loisirs de la communauté de communes pour les enfants pour l'été contacts également

**Coordination enfance-jeunesse**

7 rue des écoles

38470 Vinay

**04 76 36 70 62**



**A la une**

## REUSSIR VOTRE ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Comment me comporter ? Quelle tenue vestimentaire dois-je mettre ? Quel vocabulaire utiliser ? Comment gérer mon stress ? Comment me préparer aux questions qui vont m'être posées ?

Pour mettre toutes les chances de votre côté pour réussir votre entretien d'embauche, venez passer une simulation d'entretien à la Mission Locale. Une fois par mois, bénéficiez de l'expérience d'un véritable employeur (issu de l'association Ecti).

Vous répondez à une « fausse annonce » qui correspond à votre profil et un professionnel vous expliquera comment gérer votre entretien. De la posture au dialogue à tenir, tout sera abordé. Vous en repartirez sans doute plus confiant(e) et plus sûr(e) de vous.

N'hésitez pas à en parler à votre conseillère ou à vous inscrire auprès de Karine à l'accueil ? C'est gratuit et cela peut vous rapporter gros.

### **Ayez le réflexe carte M'ra**

Plein d'avantages rien que pour vous :

**Culture** : 5 places de CINEMA à 1€ dans les salles et les festivals partenaires

30€ pour des SPECTACLES, des concerts dans les salles et festivals partenaires (danse, musique, théâtre..)

8€ pour les LIVRES « LOISIRS » : romans, essais, bandes dessinées, partitions musicales...

Accès gratuit et permanent aux MUSEES, centres d'art, sites patrimoniaux et lieux de mémoire et la gratuité des conférences, visites guidées...

1 an de streaming gratuit et illimité sur 1dtouch.com/mra

**Sport de loisir ou compétition** : avec la carte M'ra bénéficiez de 30€ de réduction sur une licence sportive annuelle parmi plus de 70 disciplines.

**Transport** : avec la carte M'ra, vous bénéficiez d'une offre découverte du TER en Rhône-Alpes : 1 billet aller-retour à 50% de réduction sur le trajet TER de votre choix en Rhône-Alpes.

**Contraception** : avec la carte M'ra, vous avez la possibilité de commander le Passe contraception-prévention. A quoi ça sert ? A prévenir les grossesses précoces et non désirées et les IST et à disposer de toute information liée à la sexualité. Le Pass permet 1 consultation gratuite et anonyme chez 1 médecin pour obtenir 1 moyen de contraception ou des analyses de dépistage d'une IST. Et ce n'est pas que pour les filles !

La carte M'ra est remise gratuitement par la Région Rhône-Alpes aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Cette carte à puce nominative est à conserver pendant 1 an de juin à mai. Faites-en la demande auprès de Karine à l'accueil de la Mission Locale.

**Programme de juin 2014** : **Mardi 17 après midi** : Forum « semaine logement des jeunes ».

**Jeudi 19 après midi** : Simulation d'embauche avec Ecti.

**Jeudi 19 après midi** : Forum « semaine logement des jeunes ».

**Jeudi 26 après midi** : Atelier « Utilisation du site pole-emploi.fr »

Permanences Mission Locale sur RDV : VINAY : 1 parc de la Providence

**CONTACT** : Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan, Maison de l'Economie, 7 Rue du Colombier  
BP 63 38162 Saint Marcellin cedex / Tel : 04 76 38 83 42  
[missionlocale@pays-saint-marcellin.fr](mailto:missionlocale@pays-saint-marcellin.fr) / [www.missionlocale.sud-gresivaudan.org](http://www.missionlocale.sud-gresivaudan.org)

## La Kermesse de l'Ecole

La fête se déroulera à Notre Dame de l'Osier, à l'espace « Bon Rencontre » le samedi 28 juin.

**10h30 : SPECTACLE DES ELEVES**

**12h : REPAS** Salade/ Paella/Fromage blanc/ Dessert/ Café 12€ et pour les enfants jusqu'à 11 ans : Salade/ Paella/ Dessert : 6€

**14h : JEUX** : tombola, château gonflable, jeux de plein air, promenade avec les ânes (par beau temps)...

Afin de protéger l'environnement il sera demandé aux personnes qui prendront leur repas sur place, d'apporter assiettes, couverts, verres, et pour ceux qui viendront chercher des repas à emporter, d'amener des contenants.

Pour les personnes qui ne sont pas parents d'élèves et qui souhaitent prendre un repas : merci de réserver avant le 20 juin au **04 76 36 88 72**

## Les Circuits des Plantées



Les circuits des Plantées organisent une course de voitures électriques à l'échelle 1/32 à Bon Rencontre les 6,7 et 8 juin 14. A cette occasion ils aimeraient faire découvrir leur activité aux personnes du village.

## SI UN ESSAIM D'ABEILLES S'EST INSTALLE CHEZ VOUS

Et si vous ne souhaitez pas le garder, vous pouvez faire appel aux apiculteurs du jardin Bon Rencontre, pour le récupérer si c'est possible.

En effet, ce ne sont plus les pompiers qui sont à contacter, sauf en cas de danger imminent pour des personnes fragiles.

Notre interlocuteur sur la commune est : **Anne MILLION** (qui est elle-même en contact avec des associations ou syndicats d'apiculteurs locaux). Pour la joindre son numéro de téléphone est le suivant :

**06 46 46 03 98**





**C'est l'été...il fait chaud !**

**L'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé nous informe et nous alerte sur les risques liés à la baignade et à l'exposition au soleil**

Baignade à la plage, ou à la piscine, balade, déjeuner en terrasse...l'été c'est le moment où chacun profite des activités et des loisirs extérieurs. C'est aussi la période où les risques de noyade et ceux liés au soleil sont les plus élevés.

Afin de passer l'été en toute sérénité et en sécurité, l'Institut National de Prévention et d'Education Pour la Santé (INPEPS) vous aide à protéger toute la famille, les enfants étant plus particulièrement vulnérables. Chaque année les noyades font de nombreuses victimes : 1235 noyades accidentelles recensées en France au cours de l'été 2012 dont 496 ont été mortelles, 27 parmi les moins de 5 ans et 145 chez les plus de 65 ans.

L'application de recommandations simples comme l'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignades autorisées permettent de faire face à ces dangers.

Pour les baignades en piscines privées :

- Equipez votre piscine d'un dispositif de sécurité. La loi prévoit 4 dispositifs : **les barrières, abris de piscine ou couvertures, les alarmes sonores**, qui ne remplacent cependant pas la surveillance par un adulte.
- Pendant la baignade : pensez à poser à côté de la piscine : une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.
- Après la baignade : pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité. Si vous avez une piscine qui n'est pas enterrée dans le sol, retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès

Par ailleurs l'exposition aux rayonnements solaires ultraviolets (UV) et artificiels reste la première cause des cancers cutanés dont le mélanome. 80000 nouveaux cancers de la peau sont diagnostiqués chaque année.

Tous les gestes de prévention ne sont pas connus, ni appliqués. En effet, l'usage des moyens de protection est loin d'être systématique : **éviter l'exposition entre 12h. et 16h, porter un chapeau et des lunettes de soleil, appliquer la crème solaire toutes les 2 heures, protéger encore plus les enfants.**

Une méconnaissance qui n'est pas sans conséquence.

Des informations et des brochures sont consultables sur le site : [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

## Le coin Internet

### Création du site internet du syndicat scolaire :

Informations pour les parents d'élèves des écoles du Regroupement  
CRAS/ MORETTE/ CHANTESSE/ NOTRE DAME DE L'OSIER/ VATILIEU

Le Syndicat scolaire a voulu créer un site à destination des parents.

Ce site nouvellement créé, pourra vous apporter des informations pratiques, sur l'organisation et les horaires des transports scolaires, garderie avec des tickets que vous pourrez télécharger, vous aurez les menus de cantine et l'actualité des temps périscolaires.

Au cours du mois de juillet votre site vous donnera les informations pour la rentrée 2014-2015, ainsi que les formulaires en ligne pour les inscriptions du temps périscolaire.

Nous vous souhaitons une bonne navigation

[syndicat5ecoles.fr](http://syndicat5ecoles.fr) est en ligne sans les www

## Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'article pour le prochain Osier Flash est fixé au **jeudi 26 juin 2014** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) est bienvenue.

# ANIMATIONS DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 31 JUIN 2014

## Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 6-7-8 JUIN** **Les circuits des plantées à Notre Dame de l'Osier** organisent une course de voitures électriques à l'échelle 1/32 à Bon Rencontre  
Contact : 06 74 93 13 46
- 7 JUIN** « **Linotte ou la fabrique à souvenirs** » par la compagnie des Mangeurs d'Etoiles à 16h30 au Grand Séchoir. Spectacle créé en complicité avec les enfants des écoles de Varacieux et du Sud Grésivaudan.  
Spectacle tout public à partir de 8 ans  
Renseignements au 04 76 36 36 10. Tarif : 5 euros/Réduit :3 euros/ Gratuit – de 12 ans
- 14 JUIN** **Atelier couture-broderie à Notre Dame de l'Osier** à 14h30 à la mairie.  
Contact : Françoise Roux/Brichet-Billet 04 76 36 68 57
- 20 JUIN** **Feux de la Saint Jean à l'Albenc organisés par la MJC de L'Albenc.**  
19h. Fond musical de 20h à 21h. : Début de soirée. Thème : « Spécial chorégraphies familiales » petits cadeaux à la clé pour les meilleurs danseurs. 22h : lancement du feu d'artifice et allumage de la structure, suivi d'une soirée animée par un DJ professionnel. Le style musical : des années 80 aux musiques d'aujourd'hui avec jeux de lumières et fumigènes.  
Un recto-projecteur sera présent pour les amateurs de foot.  
Entrée libre. Contact : MJC de L'Albenc
- 21 JUIN** **Le comité des fêtes de Chantesse** organise un repas champêtre.  
Contact : 04 76 64 73 94
- Fête de la musique à Vatilieu.** Repas moules à la plancha/frites  
Contact : 06 30 17 09 60
- Concert de l'ensemble harmonique vinois.** A 18h30 place du Vercors à Vinay  
Contact : 04 76 36 69 78
- Banquet des Jean-Pierre à Vinay**, à midi. Tous les Jean-Pierre du canton ainsi que leurs épouses sont invités à y participer.  
Inscription : 04 76 36 65 08
- 22 JUIN** **Rando VTT/ Pédestre à Tèche** organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Beaulieu et Tèche. Départ de la Mairie de Tèche à partir de 7h30, Inscriptions dès 7h.  
3 parcours pédestres : 8 km/ 14 Km/ 20 Km 5 parcours VTT : 5 Km /12 Km/ 25 Km/ 40Km/ 60 Km  
Ravitaillement sur chaque parcours. Tee-shirt, casse-croûte ou boisson offert à chaque participant.  
Frais d'inscription : 5 € pour les marcheurs / 7 € pour les vététistes / Gratuit – de 12 ans  
Contact : 06 73 45 26 75 ou 06 83 54 57 59
- 26 JUIN** **English club à Notre Dame de l'Osier.** à 20h30 contact 04 76 36 86 02
- 28 JUIN** **Atelier couture-broderie à Notre Dame de l'Osier** à 14h30 à la mairie.  
Contact Françoise Roux/Brichet-Billet 04 76 36 68 57
- Kermesse du sou des écoles à Notre Dame de L'Osier à Bon Rencontre.**